

Monsieur le Maire vous informe que les jeudis 11 juillet et 22 août 2024 sont consacrées pour les marchés gourmands.

En conséquence la circulation et le stationnement tout autour de la halle seront interdits.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre vos dispositions pour qu'aucun véhicule ne stationne dans ce secteur à compter du jeudi 11 juillet et jeudi 22 août 12h.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions pour votre compréhension qui aidera à la réussite de cette manifestation.

Le Maire,

